



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 09 janvier 2023
PV N. 17

PRESIDENT : M. SISSAOUI Mounir

PRESENTS : MM OSMAN C – HALLOT JF – LATOUR M – TALABOT F

ABSENT : M GAUDY N

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

But ECLAIR (2^{ème} période) : Du 21/11/22 au 30/01/23

Il est rappelé aux clubs qu'il est **obligatoire d'avoir une feuille de match papier informatisée (sous peine d'amende)** à chaque rencontre à domicile au cas où il y aurait un dysfonctionnement de la tablette.

Dans le cadre des économies d'énergie, la ville de Limoges a décidé de passer les terrains en mode **demi éclairage pour les entraînements** de la semaine en direction des clubs de la ville et ce à compter du **lundi 12 décembre**.

Les rencontres non jouées les 11 et 12 décembre sont reportées aux 7, 8, 14 et 15 janvier selon les rencontres de championnat en retard et rencontres de coupe programmées.

DEPARTEMENTAL 2

Il est à noter que les rencontres à domicile de l'équipe du CA Rilhac Rancon se joueront les dimanches après-midi.

DEPARTEMENTAL 4

Il est à noter que les rencontres à domicile de l'équipe du CA Rilhac Rancon se joueront les dimanches après-midi.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

A noter aussi que les rencontres retour à domicile de l'équipe de l'ABBSJLC se joueront à Bellac au stade de Jolibois.

Les rencontres à domicile du club de l'ES Nouic-Mézières se joueront à Mézières s/Issoire au stade Maurice Brillhac.

DEPARTEMENTAL 5

- **Poule B** : La rencontre **SC Sereilhac 3 / St Maurice les Brousses 1** du 22/01/23 est reporté au dimanche 5 février à 15 h 00 en raison de la non disponibilité du terrain de Sereilhac.

Coupe de la Haute-Vienne : FINALE SAMEDI 10 JUIN 2023.

« En route pour Beaublanc »

Les clubs désireux recevoir les 1/2 finales de la Coupe de la Haute-Vienne programmées les 17 et 18 mai (jeudi de l'ascension), et/ou les 20 et 21 mai (dates libres et sous réserve de modification), sont priés de se faire connaître auprès du district au plus tard le 31 mars 2023.

- **4^{ème} Tour Coupe Haute-Vienne (tour de régularisation) : 14 et 15 janvier.**
- **1/16^{ème} Finale Coupe Haute-Vienne : 12 et 13 février. Tirage au sort avancé au mardi 24 janvier.**

Challenge des Réserves :

- **16^{ème} Finale Challenge des Réserves : 14 et 15 janvier**

Challenge du district « Marcel Pailler » :

La commission procède au désengagement du club de Limoges Foot pour cette compétition, réservé uniquement aux clubs dont l'équipe première évolue au niveau District. De ce fait, il est fait un remboursement de l'ordre de 52,26 € correspondants aux frais d'engagement, au profit du club de Limoges Foot.

- **2^{ème} Tour Challenge du District « Marcel Pailler » : 4 et 5 février.**
- **1^{er} Tour Challenge Georges Var : 4 et 5 février. Tirage au sort le mardi 17 janvier à 18h.**

Le Président

SISSAOUI Mounir

Le Secrétaire de séance,

LATOIR Marc